



DSR AGRO



DÉSINFECTANT DE SURFACE SANS RINÇAGE UTILISABLE EN MILIEU ALIMENTAIRE



- ▶ Désinfectant de contact prêt à l'emploi, destiné à la désinfection sans rinçage des surfaces, mobiliers et matériels.
- ▶ Large spectre d'activité désinfectante bactéricide, levuricide, fongicide et virucide.
- ▶ Bactéricidie : EN 1276 sur les souches *Enterococcus hirae*, *Escherichia coli*, *Pseudomonas aeruginosa*, *Staphylococcus aureus* et sur les souches additionnelles : *Listeria monocytogenes*, *Salmonella typhimurium* (1 min, 20 °C, conditions de propreté), EN 13727 (1 min, 20 °C, conditions de propreté), EN 13697 (5 min, 20 °C, conditions de propreté).
- ▶ Levuricide : EN 1650, EN 13697, EN 13624 (30 sec, 20 °C, en conditions de propreté).
- ▶ Fongicide : EN 1650, EN 13697 (15 min, 20 °C, en conditions de propreté).
- ▶ Virucidie : EN 14476 sur Adenovirus type 5, Norovirus et Coronavirus humain HCoV 229E (30 sec).
- ▶ Utilisable en milieu alimentaire, conforme à l'arrêté du 19 décembre 2013.

Permet la désinfection des surfaces, plans de travail, petits matériels (matériel de découpe, couteaux, hachoirs, tables en bois, matériel de conservation, vitrines frigorifiques, réfrigérateurs, caisses, matériel de conditionnement, plats, moules, ...) et mobiliers (restauration, cuisines centrales, collectivités, milieu médical et paramédical), locaux de préparation, locaux et matériel de stockage, matériel de transport de nourriture, ...).

UTILISATEURS

Industries agroalimentaires, restaurants, cantines scolaires, collectivités, salles de sport, transports en commun, services sociaux, établissements et professions de santé, professionnels et laboratoires de cosmétologie et pharmacie, etc...

MODE D'EMPLOI

Produit prêt à l'emploi (AL). Pulvériser sur la surface de manière à bien la recouvrir (environ 10 à 30 mL/m²). Laisser agir suivant l'effet recherché. Ne pas rincer. Renouveler si nécessaire ou selon protocole en place.

CARACTERISTIQUES

Aspect : liquide limpide incolore.
Point éclair : < 23°C.
Densité : 0,88 environ.
Substance active : alcool éthylique (CAS : 64-17-5) à 700 g/kg.
Produit biocide TP2 et TP4.

CONDITIONS D'EMPLOI

Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais. Se reporter aux précautions d'emploi figurant sur l'emballage.
Pour réduire l'impact environnemental, respectez les doses recommandées d'utilisation.

Notre responsabilité ne saurait être engagée par toute application non conforme à nos instructions.

POUR UNE DÉMONSTRATION :
CONTACTEZ VOTRE REPRÉSENTANT ZEP
OU LE SERVICE COMMERCIAL : 02 37 65 50 52

Les marques déposées Zep sont la propriété de Zep IP Holding LLC et sont utilisées sous licence limitée avec leur permission.

EPI : pour votre protection individuelle et vos vêtements de travail adaptés à votre activité, nous vous recommandons la société  www.pro5.fr

PROTECTION PRÉCONISÉE : lunettes.

D3112-0221

